

## REUNION PROVINS

9 février 2012

SYNTHESE

Date et heure : 9 février 2012 à 19h00

Lieu : Centre Culturel de Saint Ayoul, Provins

Durée : 2h25

Participants : 258 personnes

1. Ouverture
2. Echanges avec la salle
  - 2.1. L'insertion du projet dans les projets du territoire
  - 2.2. La concertation avec les carriers
  - 2.3. Les enjeux fonciers
  - 2.4. Les impacts hydrauliques
  - 2.5. Le financement du projet
3. Clôture de la réunion

### 1. OUVERTURE

Patrick Legrand, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), ouvre la réunion, présente les objectifs et enjeux du débat public et rappelle le thème de la soirée : des projets, des territoires.

Christian Jacob, Député-maire de Provins, rappelle que les élus ont souhaité appréhender ces projets comme des projets de territoire. Il souligne l'importance de la zone humide exceptionnelle de la Bassée et précise qu'il a demandé une parfaite préservation du cadre de vie et la réalisation d'une étude approfondie des impacts du projet de La Bassée. Il insiste sur la vocation du territoire qui est tout à la fois de préserver son environnement mais aussi de créer de la richesse et de l'emploi. Il liste les principales préoccupations des élus concernant le projet : les inondations écologiques, l'intégration paysagère des digues, l'accès à l'eau, l'indemnisation des propriétaires et la prise en compte de la dépréciation du foncier. Enfin, il demande un accompagnement du maître d'ouvrage sur le développement du secteur.

L'EPTB Seine Grands Lacs et Voies navigables de France (VNF), les deux maîtres d'ouvrage présentent leur projet. Ils insistent sur l'opportunité de développement que chacun de leur projet représente pour le territoire.

## 2. ECHANGES AVEC LA SALLE

### 2.1. L'insertion du projet dans les projets du territoire

*« La Seine-et-Marne va jouer son rôle de solidarité par rapport à la Région Ile-de-France, ce n'est pas la première fois. » « Nous avons là des enjeux importants pour développer ce territoire. »*

*« On souhaite que cela soit une opportunité pour développer d'autres activités, telles que des bases logistiques entre Bray et Nogent. Cela peut induire l'exécution plus rapide d'un diffuseur sur l'autoroute A5 au niveau de Bray. »*

*« C'est quand même deux très gros chantiers qui sont chez nous, et il faut que cela soit un réel désenclavement de notre territoire et qu'on apporte une réelle activité. »*

*« Aujourd'hui on est partant, avec le Provinois, pour une démarche touristique. »*

*« Il y a aussi, pas des inquiétudes, mais des questions concernant les indemnités. »*

*« Un chantier (...) après, il faut que cela redevienne naturel. Cela ne se fait pas du jour au lendemain. Cela veut dire qu'on est pénalisé pendant un grand nombre d'années. »*

#### Engagement du maître d'ouvrage

EPTB Seine Grands Lacs : « Il faudrait qu'il y ait une forme de solidarité qui s'exprime entre l'aval et l'amont. Je peux donner un exemple de la dernière réalisation de l'Institution : le lac-réservoir Aube. Il y a eu 5,8 % pour être précis de mesures de compensation qui ont été financées par le maître d'ouvrage. Sur ce site, 6 % de 500 millions, cela fait déjà 30 millions d'euros. Cela ne peut qu'accompagner des projets locaux ».

### 2.2. La concertation avec les carriers

*« Au titre de la Chambre de Commerce et d'Industrie, on sera particulièrement attentif aux compensations qui devront prendre en compte l'intérêt des carrières. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « L'ensemble des carriers présents sur le territoire de la Bassée aval a été rencontré sur la période 2001-2004. Des grands principes d'adaptation d'équipements vulnérables et de compensations financières ont été mis en place avec l'ensemble de ces carriers. »

CPDP : « La concertation post-débat public fait partie de ce dont il faut discuter pendant le débat. »

#### Engagement du maître d'ouvrage

EPTB Seine Grands Lacs : « Ce sont des choses qui seront mises à jour avec l'ensemble des carriers lors des études ultérieures de faisabilité suivant l'évolution des carrières. »

### 2.3. Les enjeux fonciers

Pierre Cuypers, Président de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne : *« Nous devons être*

*prudents à consommer le moins d'espace possible et de le faire en concertation avec les organisations que nous sommes. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Il a été estimé qu'il y aurait environ 210 hectares de terres agricoles qui seraient concernés par le projet dont environ 30 à 40 hectares qui sont situés directement sous l'emprise des digues. Les terres situées sous l'emprise des digues ; là, on n'aurait pas d'autre choix que de les acquérir pour réaliser nos ouvrages. Les terres situées à l'intérieur des espaces endigués ; là, il y aurait vraiment la possibilité de maintenir les usages agricoles sur le territoire, moyennant des servitudes de sur-inondation. Sur les inondations écologiques, ce serait vraiment réalisé en concertation, c'est-à-dire qu'on ne viendrait pas imposer cette pratique-là. Elle serait localisée sur des zones à fort potentiel de restauration. »

#### Engagement du maître d'ouvrage

EPTB Seine Grands Lacs : « vous souhaitez que le dialogue qui est engagé se poursuive pendant toutes les phases du projet. Je vous confirme que c'est bien la volonté de l'Institution. On vous a proposé de se rapprocher de ce qui avait été fait, notamment sur le bassin de la Meuse et sur le bassin de l'Oise où des protocoles d'indemnisation ont été mis en place avec l'appui très fort des Chambres d'agriculture.

*« Quand vous avez un terrain qui est dans un casier, quand il va être inondé tous les cinq ou six ans, son potentiel devient quand même nettement moindre. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Il y a des points forts dont on a eu l'occasion de parler : les processus d'indemnisation, les processus éventuellement de modification du coût du foncier (...) avec la mise en place d'un observatoire. »

## **2.4. Les impacts hydrauliques**

*« Je crains que les travaux des grands bassins aient un impact sur l'amont de Bray-sur-Seine. »*  
*« C'est tellement facile maintenant avec la technologie que vous avez de monter ou de faire descendre le niveau de la rivière que vous pouvez faire exactement ce que vous voulez. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « On avait fait réaliser une étude sur l'impact de notre projet vis-à-vis des territoires amont. Notre projet n'aurait pas d'impact aussi bien négatif que positif vis-à-vis du risque d'inondation à l'amont. Sur l'impact hydraulique général, on a commencé une expertise spécifique sur nos modélisations hydrauliques. Les (résultats) des expertises seront rendus publics.»

## **2.5. Le financement du projet**

*« Les modalités de financement ne sont pas clairement explicitées dans le projet. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « On est un petit peu dans la même situation que VNF. Il faut aussi que

l'on puisse confirmer le plan de financement de ce projet, aussi bien l'investissement que le fonctionnement. »

### **3. CLOTURE DE LA REUNION**

Patrick Legrand clôt la réunion en remerciant les participants et en rappelant que le 15 février à Bray-sur-Seine à 19 heures, aura lieu la réunion de clôture du débat public Crue Seine Bassée, sur le projet de l'EPTB Seine Grands Lacs.